

Image not found or type unknown



Recuperer des enfants place

Par **xenon9**, le **02/10/2016 à 13:00**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

j ai mon amie qui souhaite récupérais ses deux enfants qui sont place donc ni le père ni la mère n ont de droits de garde donc quelle son les condition pour avoir le droits de garde sachet que j ai une situation et un appartement assez grand pour les héberges autre problème ils sont place dans le nord donc suivie par une tutrice aussi dans le nord

MERCI [smile4]

Par **amajuris**, le **02/10/2016 à 13:19**

bonjour,
il faut que les raisons qui ont conduit à enlever les enfants à leur mère et à les placer dans une famille ou autre, aient disparues.
la décision de placement est généralement une décision judiciaire donc il faut une nouvelle décision d'un juge pour mettre fin à ce placement.
de la même manière, c'est un juge qui décide des droits de garde, de visite et d'hébergement.
salutations

Par **xenon9**, le **02/10/2016 à 13:27**

les parents se sont séparait la mère sans logement le père alcoolique donc ils ce sont

retrouve place mon amie ma laisser entendre que si elle veux avoir le droit de les récupérer ils faillais qu' il se remettre ensemble

Par **jodelariege**, le **02/10/2016 à 18:14**

bonjour ,une mere seule peut s'occuper de ses enfants et le fait que votre amie se remette avec son ami n'est pas une raison suffisante pour "récupérer" ses enfants;il faut que les conditions de vie au domicile des enfants ne les mettent pas en danger ,quelqu'il soit tant que les conditions d'accueil au domicile du ou des parents ne seront pas satisfaisantes au vu de la loi le juge ne mettra pas fin au placement

Par **Visiteur**, le **02/10/2016 à 18:58**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

Trop difficile...on ne peut se remettre ensemble dans une situation aussi conflictuelle et récupérer les enfants rapidement.

En revanche, une vie stable et un logement décent et pas de problème d'argent sont liés pour l'obtention du retour des enfants auprès de leur mère.